



Registre des certificats PEB



Registre des certificats PEB

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Certificat PEB

Données administratives

Numéro du certificat : 20190506003708
 N° certificat : 23/10/2014
 Version du logiciel : 2.2.5
 Certificat établi le : 06/05/2019
 Validité maximale : 06/05/2029
 Bâtiment certifié comme : Maison unifamiliale
 Année de construction : Inconnue
 Permis de bâtir / d'urbanisme / unique obtenu le :
 Inconnu
 Inconnu



Performance énergétique

CONSOMMATION SPÉCIFIQUE D'ÉNERGIE PRIMAIRE
 CONS. SPÉCIFIQUE D'ÉNERGIE PRIMAIRE 254 kWh/m².an

Volume protégé : 420 m³

Consommation théorique totale d'énergie :
 Cons. totale d'énergie : 31 957 kWh/an
 Surface de plancher chauffé :
 Plancher chauffé : 126 m²

INDICATEURS SPÉCIFIQUES

Besoins en chaleur du logement				
				
excessifs	élevés	moyens	faibles	minimes
Performance des installations de chauffage				
				
médiocre	insuffisante	satisfaisante	bonne	excellente
Performance des installations d'eau chaude sanitaire				
				
médiocre	insuffisante	satisfaisante	bonne	excellente
Système de ventilation				
				
absent	très partiel	partiel	Incomplet	complet
Utilisation d'énergies renouvelables				
sol. therm.	sol. photovolt.	biomasse	pompe à chaleur	cogénération

A++ $E_{\text{spec}} \leq 0$ $0 < E_{\text{spec}} \leq 45$ **A+** $45 < E_{\text{spec}} \leq 85$ **A** $85 < E_{\text{spec}} \leq 170$ **B** $170 < E_{\text{spec}} \leq 255$ **C** $255 < E_{\text{spec}} \leq 340$ **D** $340 < E_{\text{spec}} \leq 425$ **E** $425 < E_{\text{spec}} \leq 510$ **F** $E_{\text{spec}} > 510$ **G**Performances PEB
réglementation 2010Performance moyenne
du parc immobilier
en 2010

254

Performance énergétique - Evaluation

	Besoins en chaleur du logement		17 705 kWh/an
	Pertes de l'installation de chauffage	+	10 979 kWh/an
	Besoins de chaleur pour produire l'eau chaude sanitaire (ECS) et pertes de l'installation	+	1 835 kWh/an
	Consommation d'énergie des auxiliaires	+	378 kWh/an
	Consommation d'énergie pour le refroidissement	+	0 kWh/an
	Apports solaires thermiques pour l'ECS et/ou le chauffage	-	0 kWh/an
	Consommation finale	=	30 897 kWh/an
	Autoproduction d'électricité	-	0 kWh/an
	Pertes de transformation des postes ci-dessus consommant de l'électricité	+	1 060 kWh/an
	Pertes de transformation évitées grâce à l'autoproduction d'électricité	-	0 kWh/an
	Consommation annuelle d'énergie primaire du logement	=	31 957 kWh/an
	Surface de plancher chauffé	÷	126 m ²
	Consommation spécifique d'énergie primaire du logement (Espec)	$170 < E_{\text{spec}} \leq 255$ C	= 254 kWh/m ² .an

Impact sur l'environnement

	Émission annuelle de CO ₂ du logement		5 982 kg CO ₂ /an
	Surface de plancher chauffé	÷	126 m ²
	Émissions spécifiques de CO ₂	=	48 kg CO ₂ /m ² .an



Pertes par les parois

PAROIS PRÉSENTANT UN TRÈS BON NIVEAU D'ISOLATION

PAROIS PRÉSENTANT UN TRÈS BON NIVEAU D'ISOLATION

La performance thermique des parois est comparable aux exigences de la réglementation PEB 2014

Type	Dénomination	Surface	Justification
 Toiture	Type Toiture		
	Dénomination toiture extérieure		
	Surface 62 m ²		
	Justification Polyuréthane (PUR/PIR), 10 cm		
	toiture extérieure	62 m ²	Polyuréthane (PUR/PIR), 10 cm
Type	Dénomination	Surface	Justification
 Toiture	Type Toiture		
	Dénomination toiture extérieure		
	Surface 62 m ²		
	Justification Polyuréthane (PUR/PIR), 10 cm		
	toiture extérieure	62 m ²	Polyuréthane (PUR/PIR), 10 cm

PAROIS AVEC UN BON NIVEAU D'ISOLATION

PAROIS AVEC UN BON NIVEAU D'ISOLATION

La performance thermique des parois est comparable aux exigences de la réglementation PEB 2010

AUCUNE

PAROIS AVEC ISOLATION INSUFFISANTE OU D'ÉPAISSEUR INCONNUE

PAROIS AVEC ISOLATION INSUFFISANTE OU D'ÉPAISSEUR INCONNUE

Recommandations : isolation à renforcer (si nécessaire après avoir vérifié le niveau d'isolation existant)

Type	Dénomination	Surface	Justification
 Fenêtre	Type Fenêtre		
	Dénomination DV PVC		
	Surface 18,2 m ²		
	Justification Double vitrage haut rendement – (U _g = 1.7 W/m ² .K)		
	DV PVC	18,2 m ²	Double vitrage haut rendement – (U _g = 1.7 W/m ² .K) Châssis PVC
 Fenêtre	Type Fenêtre		
	Dénomination DV Bois		
	Surface 0,6 m ²		
	Justification Double vitrage haut rendement – (U _g = 1.7 W/m ² .K)		
	DV Bois	0,6 m ²	Double vitrage haut rendement – (U _g = 1.7 W/m ² .K) Châssis bois
 Fenêtre	Type Fenêtre		
	Dénomination Porte ext		
	Surface 1,9 m ²		
	Justification Double vitrage haut rendement – (U _g = 1.7 W/m ² .K)		
	Porte ext	1,9 m ²	Double vitrage haut rendement – (U _g = 1.7 W/m ² .K) Panneau non isolé non métallique Châssis bois
 Fenêtre	Type Fenêtre		
	Dénomination DV PVC		
	Surface 18,2 m ²		
	Justification Double vitrage haut rendement – (U _g = 1.7 W/m ² .K)		
	DV PVC	18,2 m ²	Double vitrage haut rendement – (U _g = 1.7 W/m ² .K) Châssis PVC

		Châssis PVC	
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	DV Bois	
	Surface	0,6 m ²	
	Justification	Double vitrage haut rendement – (U _g = 1.7 W/m ² .K)	
		Châssis bois	
		DV Bois	0,6 m ²
		Double vitrage haut rendement – (U _g = 1.7 W/m ² .K)	
		Châssis bois	
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	Porte ext	
	Surface	1,9 m ²	
	Justification	Double vitrage haut rendement – (U _g = 1.7 W/m ² .K)	
		Panneau non isolé non métallique	
		Châssis bois	
		Porte ext	1,9 m ²
	Double vitrage haut rendement – (U _g = 1.7 W/m ² .K)		
	Panneau non isolé non métallique		
	Châssis bois		
PAROIS SANS ISOLATION		PAROIS SANS ISOLATION	
Recommandations : à isoler			
Type	Dénomination	Surface	Justification
	Type	Mur	
	Dénomination	Mur ext	
	Surface	57,8 m ²	
	Justification		
		Mur ext	57,8 m ²
	Type	Mur	
	Dénomination	Mur cave	
	Surface	4,4 m ²	
	Justification		
		Mur cave	4,4 m ²
	Type	Plancher	
	Dénomination	Plancher cave	
	Surface	52,1 m ²	
	Justification		
		Plancher cave	52,1 m ²
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	Porte cave	
	Surface	1,4 m ²	
	Justification	Panneau non isolé non métallique	
		Aucun châssis	
	Porte cave	1,4 m ²	Panneau non isolé non métallique
	Aucun châssis		
Type	Dénomination	Surface	Justification
	Type	Mur	
	Dénomination	Mur ext	
	Surface	57,8 m ²	
	Justification		
		Mur ext	57,8 m ²
	Type	Mur	
	Dénomination	Mur cave	
	Surface	4,4 m ²	
	Justification		
		Mur cave	4,4 m ²
	Type	Plancher	
	Dénomination	Plancher cave	
	Surface	52,1 m ²	
	Justification		
		Plancher cave	52,1 m ²
	Type	Fenêtre	

Dénomination Porte cave
 Surface 1,4 m²
 Justification Panneau non isolé non métallique
 Aucun châssis



Fenêtre

Porte cave 1,4 m² Panneau non isolé non métallique
 Aucun châssis

PAROIS DONT LA PRÉSENCE D'ISOLATION EST INCONNUE

PAROIS DONT LA PRÉSENCE D'ISOLATION EST INCONNUE

Recommandations : à isoler (si nécessaire après avoir vérifié le niveau d'isolation existant)

AUCUNE



Réalisation d'un test d'étanchéité à l'air
 Non : valeur par défaut : 12 m³/h.m²

Recommandations :

L'étanchéité à l'air doit être assurée en continu sur l'entièreté de la surface du volume protégé et, principalement, au niveau des raccords entre les différentes parois (pourtours de fenêtre, angles, jonctions, percements ...) car c'est là que l'essentiel des fuites d'air se situe.



Système D avec récupération de chaleur	Ventilation à la demande	Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution
Système D avec récupération de chaleur	Non	
Ventilation à la demande	Non	
Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution	Non	
Diminution globale des pertes de ventilation	0 %	
Non	Non	Non
	Diminution globale des pertes de ventilation	0 %

Système D avec récupération de chaleur	Ventilation à la demande	Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution
Système D avec récupération de chaleur	Non	
Ventilation à la demande	Non	
Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution	Non	
Diminution globale des pertes de ventilation	0 %	
Non	Non	Non
	Diminution globale des pertes de ventilation	0 %



CHAUFFAGE CENTRAL : CHAUFFAGE CENTRAL

CHAUFFAGE CENTRAL : CHAUFFAGE CENTRAL

Chauffe 100 % du volume protégé

Chauffe 100 % du volume protégé

Production

Chaudière, gaz naturel, Atmosphérique, absence de label reconnu, date de fabrication : après 1990, régulée en T° constante (chaudière maintenue constamment en température)

Distribution

Moins de 2 m de conduites non-isolées traversant des espaces non chauffés

Emission / régulation

Radiateurs, convecteurs ou ventilo-convecteurs, thermostatique

Présence d'un thermostat d'ambiance

Recommandations :

La régulation en température constante de la chaudière est très énergivore : elle maintient en permanence la chaudière à haute température ce qui entraîne des déperditions de chaleur inutiles. Il est donc recommandé de demander à un chauffagiste d'en étudier les possibilités d'amélioration. Une régulation climatique avec sonde extérieure couplée à un thermostat d'ambiance est une solution optimale lorsqu'elle est techniquement réalisable.

La présence d'un circulateur pour l'installation de chauffage central n'a pas pu être déterminée. Si un circulateur est présent, demander à un chauffagiste professionnel de vérifier sa régulation. S'il s'avère qu'il fonctionne en permanence, cela représente une consommation inutile. Il est dès lors recommandé de le commander par une régulation assurant sa mise à l'arrêt hors demande de chaleur.



Installations d'eau chaude sanitaire

EAU CHAUDE SANITAIRE SALLE DE BAIN
EAU CHAUDE SANITAIRE SALLE DE BAIN

Production Chauffe-eau instantané, gaz naturel, fabriqué avant 2016

Distribution Bain ou douche, entre 1 et 5 m de conduite

Recommandations :

AUCUNE

EAU CHAUDE SANITAIRE ÉLECTRICITÉ
EAU CHAUDE SANITAIRE ÉLECTRICITÉ

Production Production avec stockage par résistance électrique

Distribution Evier de cuisine, moins de 1 m de conduite

Recommandations :

Le niveau d'isolation du ballon de stockage n'est pas une donnée nécessaire à la certification. Une isolation équivalente à au moins 10 cm de laine minérale devrait envelopper le réservoir de stockage pour éviter des déperditions de chaleur inutiles. Il est donc recommandé de le vérifier et d'éventuellement renforcer l'isolation.



Système de ventilation

Locaux secs

Ouvertures d'alimentation
réglables (OAR) ou
mécaniques (OAM)

Sejour	aucun
Chambre	aucun
Chambre	aucun
Chambre	aucun

Locaux humides

Ouvertures d'évacuation
réglables (OER) ou
mécaniques (OEM)

Salle de Bain	aucun
Toilette	aucun
cuisine	aucun

Locaux secs

Ouvertures d'alimentation
réglables (OAR) ou
mécaniques (OAM)

Sejour	aucun
Chambre	aucun
Chambre	aucun
Chambre	aucun

Locaux humides

Ouvertures d'évacuation
réglables (OER) ou
mécaniques (OEM)

Salle de Bain	aucun
Toilette	aucun
cuisine	aucun

Selon les relevés effectués par le certificateur, aucun dispositif de ventilation n'est présent dans le logement.

Recommandation :

La ventilation des locaux est essentielle pour la santé des occupants et la salubrité du logement. Il est vivement conseillé d'installer un système de ventilation complet.

Si des améliorations sont apportées à l'étanchéité à l'air, il faut apporter d'autant plus d'attention à la présence d'un tel système. De plus, en cas de remplacement des fenêtres et portes extérieures, la réglementation exige que les locaux secs soient équipés d'ouvertures d'alimentation (naturelles ou mécaniques).

Utilisation d'énergies renouvelables



INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE

INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE

NÉANT



INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

NÉANT



BIOMASSE

BIOMASSE

NÉANT



POMPE À CHALEUR

POMPE À CHALEUR

NÉANT



UNITÉ DE COGÉNÉRATION

UNITÉ DE COGÉNÉRATION

NÉANT